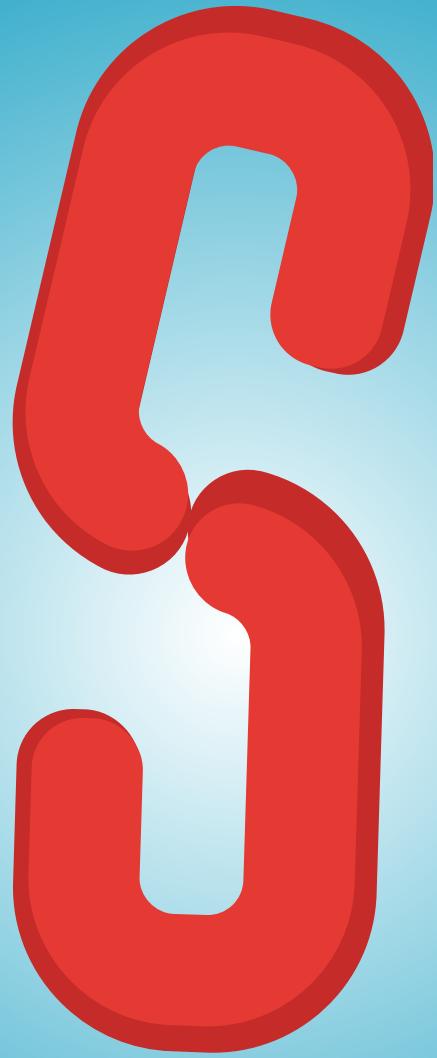


Gratuit - Avril 2020

Socialnetlink.org

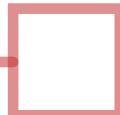
LES INITIATIVES SÉNÉGALAISES DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

#COVID19SN



www.socialnetlink.org

PRÉSENTATION



Une Plate-forme d'information de l'économie numérique francophone au Sénégal à vocation africaine. Le projet est né d'un groupe de jeunes blogueurs et journalistes sénégalais qui ont tous voulu partager leur point commun : la passion pour la technologie.

Nous donnons la visibilité à tous les acteurs du secteur des TIC, de l'Entrepreneuriat, de l'Innovation...

Composée de différentes rubriques très riches en contenus, la plate-forme permet également à l'Internaute d'avoir accès à l'essentiel de l'information **Hi-tech** et de l'**Économie numérique**.



7

Nous sommes également...

- **Guinée Conakry**
- **Mali**
- **Côte d'Ivoire**

Suivant ces usages, les bénéfices sont les suivants :

- Maîtriser votre empreinte Internet.
- Recruter et animer sa communauté.
- Améliorer la satisfaction clients.
- Diminuer les coûts de traitement en appels téléphoniques, mails entrants, opérations de marketing coûteux et temporaires.



ÉDITO COVID-19

Par Basile Niane

Le Sénégal comme beaucoup d'autres pays, est frappé par la Covid-19. Cette pandémie a fini de bouleverser le monde. Nos habitudes, notre Santé, l'économie, en bref, c'est tout une panoplie de changements qui vient se greffer dans ce processus d'effondrement brusque. Ayant causé des milliers de morts dans le monde, la riposte se poursuit pour tenter de trouver une solution rapide face au virus.

SOMMAIRE

Page 5 - Alerta Santé Sénégal-App

Page 6 - DER/FJ

Page 9 - www.covidsn.com

Page 11 - Éducation

Page 14 - Télécoms

Page 18 - ESP Dakar

Page 20 - Contributions

Page 28 - Interview

Page 31 - Initiatives personnelles

Page 37 - NIC Sénégal

Page 38 - Recherche

Page 39 - Le saviez-vous

Page 40 - #DAANVOID19

Page 42 - International

Page 44 - Économie

Selon plusieurs experts, la technologie et la science seront les éléments déclencheurs pour stopper cette crise sanitaire.. C'est la raison pour laquelle, notre plate-forme a décidé de participer à sa manière à cette lutte en vous offrant gratuitement ce recueil d'articles regroupant l'ensemble des initiatives lancées par des Sénégalais.

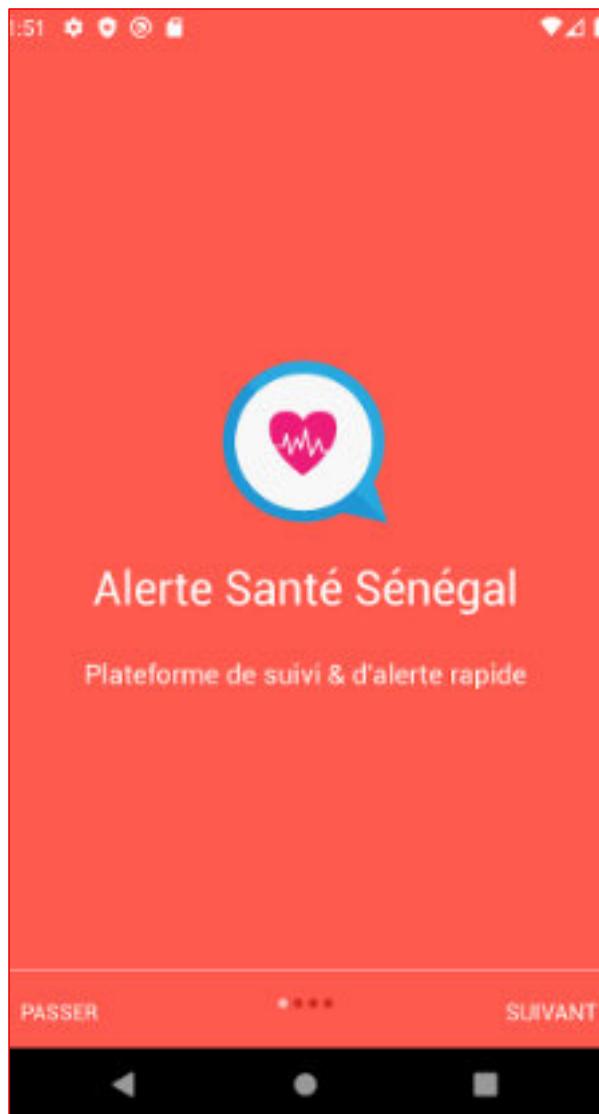
La liste est loin d'être exhaustive, mais notre média fera le nécessaire pour aller à la rencontre des autres projets qui naîtront dans les jours à venir pour qu'en ensemble, nous puissions sortir notre génie créateur afin de faire face au Coronavirus.

Bonne lecture!

ALERTE SANTÉ SÉNÉGAL APP

C'est une application mobile fonctionnant sous la plate-forme Android (système mobile le plus populaire au monde) et qui a pour but de vous fournir des informations et statistiques sur les maladies virales en temps réel au Sénégal.

Cette application vous fournit aussi la liste des hôpitaux les mieux équipés, les pharmacies disposants de bons approvisionnements et des moyens de prévention à appliquer par tout citoyen respectueux de sa santé et de son environnement.



<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.fehudigital.alertesantesn&hl=fr>



COVID-19: La DER/FJ casse la tirelire et offre une batterie d'accompagnements pour les entrepreneurs et PME

La Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et Jeunes (DER/FJ) a fait le pari d'assister les entrepreneurs du Sénégal. Dans ce contexte de crise, le Gouvernement du Sénégal apporte des réponses par la mise en place du fonds de riposte « Force Covid-19 », sous l'impulsion du Président de la République, SEM Macky Sall. C'est ainsi que face à l'urgence d'accompagner les entreprises et les entrepreneurs sénégalais, la DER/FJ, en cohérence avec cette stratégie, met en œuvre différentes mesures en exécution des missions confiées. Ces mesures entrant dans un plan d'urgence à l'attention des entreprises de notre portefeuille et des entrepreneurs sont les suivantes :

A) Mesures conservatoires au profit des bénéficiaires de la DER/FJ

Pour appuyer les TPMEs du portefeuille de la DER/FJ faisant face aux difficultés liées aux impacts du COVID 19 sur l'économie nationale , il est décidé ce qui suit :

- Instruction a été donnée aux institutions financières partenaires de la DER/FJ de suspendre les remboursements d'échéances en capital et intérêt pour trois (03) mois (renouvelable une fois au besoin). Cela est valable pour l'ensemble des financements octroyés aux entreprises bénéficiaires de la DER/FJ ;
- **1,5 Milliard FCFA de financements dénommés « Prêts COVID-19 DER »** pour le fonds de roulement au profit des bénéficiaires en difficulté, afin d'assurer le règlement de leurs charges d'exploitation pendant trois mois, incluant les salaires dans le but de sauvegarder les emplois créés. Lesdits prêts sont payables en 12 mois avec un différé de paiement de 3 à 6 mois selon le secteur et ce à un taux d'intérêt de 0% à 3% maximum (TEG) ;



- **500 Millions FCFA pour l'accélération du processus de mise en place des deuxièmes décaissements sur les encours de crédits de 2019**, prioritairement pour l'aviculture, l'agriculture, l'artisanat et les services avec des montants allant de 3 à 15 millions FCFA par entreprise bénéficiaire.

B) Mesures nouvelles au profit des entrepreneurs et de la cible « Autonomisation » ·

1 Milliard FCFA de financement pour l'autonomisation économique au profit des cibles les plus vulnérables avec des montants de 50 000 FCFA à 500 000 FCFA ;

- L'acquisition de 200 kits pour le lavage des mains à distribuer dans les espaces publics sur l'ensemble du territoire national ;
- Financement de la startup ConcepTech incubée par l'Ecole Supé-



11

rieure Polytechnique de Dakar (ESP) pour la production de diffuseurs automatiques de gels hydro-alcooliques et de produits désinfectants pour 6 Millions FCFA afin de leur permettre de produire en quantité et de passer à l'échelle.

C) Mesures spécifiques au secteur du numérique

Compte tenu de la nature transversale du secteur du numérique par rapport aux autres secteurs d'activités et du fait que les start-up de notre portefeuille de projets sont pourvoyeuses de solutions innovantes, il a été décidé de :

- *La suspension des remboursements en capital et intérêt pour l'ensemble des financements octroyés aux start-up du numérique pour 3 mois;*
- La mise en place d'une ligne de financement d'urgence (mise à



disposition) de 200 Millions FCFA sous forme de "Prêts COVID-19 DER/FJ" pour des crédits entre 3 et 12 Millions FCFA avec 3 mois de différé (renouvelable une fois) de paiement pour la prise en charge de leurs besoins en fonds de roulement

- Le démarrage des investissements pour le fonds d'incubation « Fabrique des startups » pour un montant de 196 Millions FCFA. Cette ligne permettra d'octroyer des prêts d'honneur de 5 millions FCFA à 5% (TEG) avec un différé de paiement de 6 mois assorti d'une subvention d'assistance technique de 1 Million FCFA à chacune des 32 startups. Ces modules seront dispensés par des incubateurs de la région de Dakar ;
- Le lancement d'un dispositif supplémentaire d'assistance technique en ligne pour les startups du numérique dans le cadre de la gestion de la crise du COVID-19.

12

1,5 Milliard FCFA de financements dénommés « Prêts COVID-19 DER »

WWW.COVIDSN.COM

Sensibilisation : un nouveau site web pour centraliser les informations sur la pandémie COVID-19 au Sénégal.

Ce sont de jeunes sénégalais qui se sont portés volontaires pour la mise en ligne de cette plate-forme afin de centraliser toutes les initiatives portant sur la lutte contre le coronavirus.

DES INFORMATIONS SÛRES



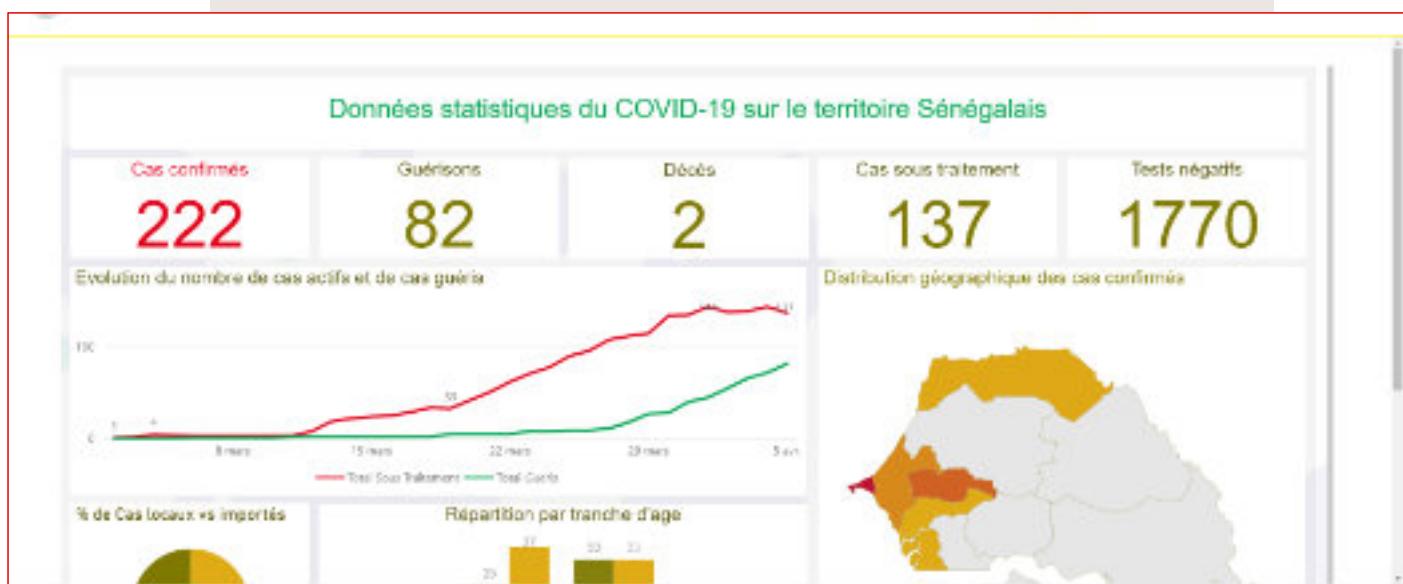
« Nous avons mis en place un site web pour permettre aux Sénégalais d'avoir des infos sûres à propos de la pandémie Covid-19. C'est une plate-forme qui regroupe tous les projets indépendants pour tout centraliser. »

13

Nous sommes un groupe d'acteurs dans le domaine du digital au Sénégal engagés volontairement pour aider à informer les Sénégalais à propos du Coronavirus», déclare Mouhamed THIAM, un des initiateurs du projet.

WWW.COVIDSN.COM

Avec cette pandémie **Covid- 19**, chaque citoyen, selon son secteur d'activité, essaie d'apporter sa contribution dans la lutte et la sensibilisation des populations. C'est dans ce cadre qu'un groupe d'acteurs du domaine digital au Sénégal a lancé, ce mercredi, le site web covidsn.com.



14

En effet, leur mission est de s'appuyer sur les différentes plate-formes en ligne pour limiter au maximum la propagation du virus sur le territoire national.

Pour y parvenir ces jeunes spécialistes du digital créent différents supports d'information numérique à mettre à la disposition de la population sénégalaise.

En même temps, des contenus éducatifs seront créés pour mieux véhiculer les bonnes informations.

« Ainsi, nous comptons décongestionner les services d'urgences et les services d'informations gouvernementaux afin que la priorité soit plus facilement accordée aux cas réellement urgents de leur côté », soutient le concepteur du drone intelligent dénommé Zuri.

ÉDUCATION

Pour une continuité pédagogique, le ministère de l'éducation lance "Apprendre à la maison".

En cette période de pandémie, plusieurs pays ont décidé de fermer les établissements scolaires. En conséquence, des millions d'élèves sont obligés de rester, pendant plusieurs semaines, à la maison. Une situation qui oblige autorités, parents et bonnes volontés à mettre en place des solutions pour permettre aux apprenants de continuer à suivre des cours, lire... en ligne avec des outils numériques.

Des cours à distance avec education.sn

Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) avait déjà des plate-formes en ligne comme **senprof.education.sn** ou encore **edu-numérique.sn** qui permettent aux enseignants et élèves d'accéder à des ressources numériques gratuitement en ligne.

15

Lancée en 2018, **www.education.sn** permet aux acteurs éducatifs de s'inscrire pour bénéficier de divers outils de Google et de Microsoft permettant de travailler en ligne. Les enseignants peuvent ainsi accéder à l'ensemble des applications d'Office 365 et de G- Suite de Google.

Autrement, tout enseignant qui le souhaite peut utiliser Classroom, la plate-forme d'apprentissage gratuite de Google dédiée aux écoles. Elle a pour but de simplifier la création et la diffusion de cours et d'exercices de façon numérique.

Ici, l'enseignant peut créer des salles de classe et poser des questions, donner des cours, des exercices, des devoirs pour ainsi attribuer des notes individuelles aux élèves. Du côté de l'apprenant, il peut joindre des documents, des photos, des questions, commentaires... au prof. En effet, Classroom est une

ÉDUCATION

vraie salle de classe virtuelle.

Office 365 de Microsoft aussi offre pratiquement les mêmes possibilités pour le personnel de l'éducation, étudiants et élèves. Quant au personnel administratif, il a accès, à travers cette plate-forme, à l'ensemble des applications conçues par le ministère dans le cadre de la gestion des ressources humaines et des infrastructures.

“Apprendre à la maison”, une continuité pédagogique à distance

“Dans le cadre d'une continuité pédagogique à distance, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place un dispositif numérique dénommé “Apprendre à la maison” pour aider les

élèves à accéder à des cours et exercices dans certaines disciplines, notamment pour les classes d'examen.”

Ainsi, un ensemble de plate-formes spécialement dédiées aux apprenants et d'autres destinées aux enseignants a été mis en ligne sur **www.education.sn**.



RESSOURCES ÉDUCATIVES WEB

Pour les apprenants

- Télé-Ecole
-
- Cours Terminals
-
- [Troisième.examen.sn](http://Troisieme.examen.sn)
-
- cm2.examen.sn
-
- Ecoles aux Sénégal
-
- [Education Numérique Pour Tous](http://Education Numerique Pour Tous)
-
- Khanacademy
-
- fr.ixl.com
-
- phet.colorado.edu/fr
-
- learningapps.org

17

Pour les enseignants

- senprof.education.sn
- edu-numerique.sn
- fr.ixl.com
- phet.colorado.edu/fr
- learningapps.org

CLIQUEZ SUR LES TEXTES POUR ACCÉDER AUX SITES 

TELECOM

L'ARTP ET LES OPÉRATEURS EN GUERRE CONTRE LA PANDÉMIE



Les opérateurs de téléphonie mobile encadrés par l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) ont décidé de cheminer ensemble pour lutter contre le covid19.

Selon Abdoul LY, Directeur général de l'ARTP, l'idée est de permettre au secteur du numérique de répondre de façon pragmatique et efficace à l'appel du président de la République, au besoin de la Nation, face à cette pandémie. En réunion ce matin au siège de l'Autorité, les opérateurs ont unanimement décidé de venir en aide au ministère de la Santé.

Une commission technique pour faire des propositions

A la suite de cette réunion, un comité technique est mis sur place. Ainsi, il fera

des propositions par rapport aux besoins du secteur et surtout selon les besoins du ministère de la Santé.

« Je tiens à féliciter et encourager les opérateurs qui ont pris des dispositions, en interne pour la sécurité des employés », a déclaré le Directeur général de l'ARTP.

En effet, les mesures de soutien au ministère de la Santé ont été au cœur de cette rencontre. Conséquemment, « les opérateurs se sont engagés de façon formelle à accompagner le ministère dans le cadre de cette crise. »

D'ailleurs, selon nos sources, l'ARTP s'est engagée dans la protection de ses employés. Certains ont déjà adopté le télétravail et les missions et autres sorties sont suspendues jusqu'à nouvel ordre .

Les décisions qui ont été prises sont d'ordre technique : d'abord la disponibilité d'une bonne qualité de service. "Autrement, il faut qu'on ait une bonne qualité du réseau, un réseau stable car les citoyens seront appelés à faire du télétravail. En plus de cela, il faut accompagner le ministère dans la communication et dans la mise en place de sites d'urgence avec un certain nombre d'accessoires" poursuit monsieur LY.

TELECOM

L'ARTP ET LES OPÉRATEURS EN GUERRE CONTRE LA PANDÉMIE



19

Vers l'accompagnement des applications et plate-formes contre le covid19

Depuis l'annonce de l'existence de l'épidémie au Sénégal, plusieurs jeunes volontaires, ingénieurs informaticiens ont lancé des plate-formes ou applications pour lutter contre le coronavirus. L'autorité de régulation n'écarte pas l'idée d'accompagner tous les projets émanant dans ce sens.

Lire aussi l'article: Covid-19 au Sénégal: Pour une continuité pédagogique, le ministère de l'Éducation lance Apprendre à la maison.

Selon le DG de l'ARTP, la commission technique prendra en charge ce besoin. "Un certain nombre d'observations de remarques et suggestions ont été faites au cours de cette réunion. Le comité technique se réunira pour étudier la possibilité d'intégrer des applications qui sont profitables dans le cadre de la gestion de la crise" a rappelé Abdou LY.

TELECOM

LA SONATEL DÉBLOQUE 1,5 MILLIARD DE FRANCS CFA

Dans sa lutte contre la pandémie Covid19 et son souci d'accompagner l'Etat du Sénégal dans les mesures prises, le Groupe Sonatel a pris diverses décisions.

Dans un communiqué reçu à Socialnetlink, l'opérateur informe qu'il a débloqué la somme de 1 milliard 500 millions de FCFA en moyens humains, techniques, logistiques et financiers.

En plus de cela , à l'issue des concertations avec l'ARTP, le Ministère des télécommunications et de l'économie Numérique et les autres opérateurs sur la contribution du secteur du Numérique à la lutte contre le Covid-19 au Sénégal, et pour une réponse coordonnée au renforcement du dispositif mis en place par l'Etat du Sénégal, la Sonatel s'est engagée à prendre en charge certains besoins exprimés par le Ministère de le Santé et de l'Action Sociale pour un montant total de près de 420.000.000 de francs CFA. Socialnetlink vous propose les grandes mesures concernant le télétravail.

LA FACILITATION ET L'ENCOURAGEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Actuellement, la plupart des entreprises ont demandé à leurs employés de travailler à distance. Dès lors, il est important d'avoir un bon débit de connexion pour effectuer l'envoi de fichiers.

C'est pourquoi, Orange augmente les débits dans ses offres Fibre pour faciliter l'envoi des fichiers lourds jusqu'à nouvel ordre.

En plus, nous offrons une Hausse du débit Fair usage des offres Flybox (Box Bi) jusqu'à nouvel ordre

Après l'épuisement du forfait et avant la fin de sa période de validité, le client qui aura souscrit aux forfaits Flybox de 25 ou 70Go pourra continuer à se connecter avec un débit de 512kbp/s.



21

LE SOUTIEN AU TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

Le télétravail est pour les professionnels. Mais à côté, nous avons le télé-enseignement pour permettre aux enseignants de dispenser des cours en même temps, aux élèves et étudiants de continuer à suivre ces cours.

A cet effet, orange rend gratuit le Pass Education de 1Go jusqu'au 13 avril 2020.

“Nous offrons à tout étudiant la possibilité d’activer gratuitement un forfait Pass Education de 1Go valable 30 jours. Ce Pass Éducation donne accès à des contenus exclusivement éducatifs de très haute qualité via nos partenaires Université Virtuelle du Sénégal, Université Virtuelle de Tunisie et le CNED. Nous travaillons à intégrer rapidement des contenus pour les niveaux inférieurs (Lycée, Collège, Primaire). L’étudiant pourra activer un nouveau Pass gratuitement après épuisement du précédent” soutient la Sonatel.

ESP DAKAR



Une équipe d'ingénieurs de l'ESP Dakar teste une nouvelle plate-forme citoyenne pour lutter contre l'épidémie au Sénégal

Le Digital peut sauver des vies et faire des miracles. Cette phrase est devenue un leitmotiv pour tous les amateurs et professionnels du secteur des technologies. Depuis l'annonce de l'apparition du Covid-19 au Sénégal, plusieurs solutions sont en cours au niveau du ministère et de l'Etat pour faire face à cette épidémie. 22

Pour accompagner et faciliter le travail des autorités, des Sénégalais conscients de la gravité de la situation viennent de lancer une nouvelle plate-forme cyber-citoyenne du nom de SunuCity dotée d'une application mobile disponible sur Playstore et bientôt sur Appstore.

L'objectif du projet est de faciliter la communication entre les populations et les autorités publiques ou entreprise d'utilité publique.

COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Selon Ibrahima Kane de IKANE CO un des concepteurs, l'objectif de ce projet est de pouvoir faciliter le travail au ministère de la santé. Avec la plate-forme, les populations pourront recevoir toutes infos utiles via ce canal mais aussi pourront signaler tout incident ou risque sanitaire via une application mobile avec une géolocalisation, notes vocales et photos.

D'ailleurs, explique Ibrahima : "nous avons rencontré des responsables de la

cellule communication au Ministère de la Santé pour leur présenter notre plate-forme qui vient naturellement en renfort au dispositif déjà lancé par l'autorité sanitaire.”

“Aujourd’hui avec ce genre d’application qui collabore directement avec les institutions, les informations sont certifiées et donc permet de contrer les fake news. C’est un grand atout pour le Sénégal où les réseaux sociaux et pseudo site d’informations sème la terreur et installent la psychose avec des informations non avérées” a insisté Moctar Samb, le chargé de Communication.

Fonctionnement de la Plate-forme

Selon Ibrahima Kane les publications qui vont être partagées par le Ministère sur SunuCity seront disponibles sous forme de TimeLine à l’adresse covid19.sn mais aussi sur l’application Mobile.

“Avoir un centre d’appel c'est très bien mais ce n'est peut-être pas suffisant. Nous avons par exemple entendu sur la toile des internautes se plaindre de la saturation du numéro vert du ministère. Avec notre application, les populations peuvent signaler tout incident ou risque sanitaire avec la possibilité de géolocalisation, d'inclure une note vocale pour ce qui ne peuvent pas écrire ou joindre des photos.”

“A partir d'une console d'administration les agents du ministère pourront voir en temps réel les informations envoyées par les populations et peuvent répondre directement ou aller les chercher en cas

de besoin à l'aide des coordonnées GPS” précise le concepteur.

Pour le moment, la plate-forme est encore en version beta. Les jeunes ingénieurs invitent d’ailleurs les Sénégalais à aller télécharger l’application, la tester afin de pouvoir faire des feedbacks via le <https://sunucity.com/feedback> en vue de son amélioration.

Pour Ibrahima, ceci n'est qu'une partie de plusieurs grands projets en cours afin de soutenir de façon citoyenne le service public. Pour l'instant, c'est sa structure qui porte le projet .

“Je me suis associé avec d’autres ingénieurs du Polytech de Dakar, et l’objectif plus tard c'est d'avoir un groupe sous le label SunuCorp”, promet le jeune entrepreneur qui rappelle qu’au delà même de l’épidémie du Coronavirus, le Ministère pourra toujours se servir dans l’avenir de la plateforme dans ses missions de prévention car les annonces publiées sur SunuCity peuvent être géographiquement ciblées. Au moment de s’inscrire, le citoyen indique sa zone de résidence et cette information est utilisée pour lui faire parvenir une notification concernant uniquement son quartier ou sa ville.

CONTRIBUTION

UN EXPERT IT PROPOSE À L'ETAT SÉNÉGALAIS D'ADOPTER LE TRAÇAGE NUMÉRIQUE



Mardi 24 mars 2020, première nuit de couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national. Le Sénégal n'est pas dans la tradition de l'état d'exception: de 1960 à nos jours, l'état d'urgence n'a été décrété que quatre fois dans notre pays.

24

Si par le passé cette décision découlait de crises d'ordre politico-social, celle du 23 mars 2020 répond à une urgence sanitaire majeure. Le discours du Président de la République est ferme, la menace de déstabilisation frappe à nos portes, ne nous laissant que peu d'alternatives. Aujourd'hui, ce mercredi 25 mars 2020, le Sénégal est à 99 cas de détectés positifs au COVID-19 dont 9 guéris. Félicitations et Diarama aux agents de la santé.

CONTRIBUTION

« L'heure est grave », a déclaré le président Macky Sall.

A la lumière des attitudes de défiance, de provocation et inciviques, vis à vis de nos forces de défense et de sécurité, contenus dans des vidéos qui ont, certainement, fait le tour du monde, que nous avons eu à visualiser hier nuit et ce matin dans les réseaux sociaux , il est impératif que l'Etat fasse le traçage numérique de la population par les services habilités, pour une efficience de l'urgence sanitaire tout en favorisant la discipline collective.

Le pistage numérique de la population peut aider au respect des règles du couvre-feu et d'un éventuel confinement qui se dessine à l'horizon.

Avec ce traçage numérique, on peut déterminer si des personnes à priori saines, ont été en contact avec des individus contaminés par le COVID-19. Même les cas importés auraient pu être mieux identifiés si ce dispositif de pistage était utilisé. Dans cette dynamique et proposition de lutte contre le coronavirus, les structures étatiques et les sociétés privées du secteur numérique peuvent apporter une contribution. Avec la base de données existante des abonnés au téléphone, ainsi que le dispositif juridique contenu dans le décret d'un état d'urgence, le pistage peut s'appuyer sur la géolocalisation des smartphones.

25

Lire aussi l'article : Etats- Unis: Pour lutter contre le covid-19, des médecins consultent leurs patients sur smartphone

Ces données de géolocalisation pourraient permettre de déduire ou d'impliquer des données de santé avec son lot de question qui vont nécessairement se poser sur d'éventuels ajustements réglementaires. En effet, les données de santé sont des données dites sensibles. Ces données collectées seront exclusivement gérées par les autorités sanitaires, qualifiées pour prendre les mesures adaptées importante pour circonscrire la menace.

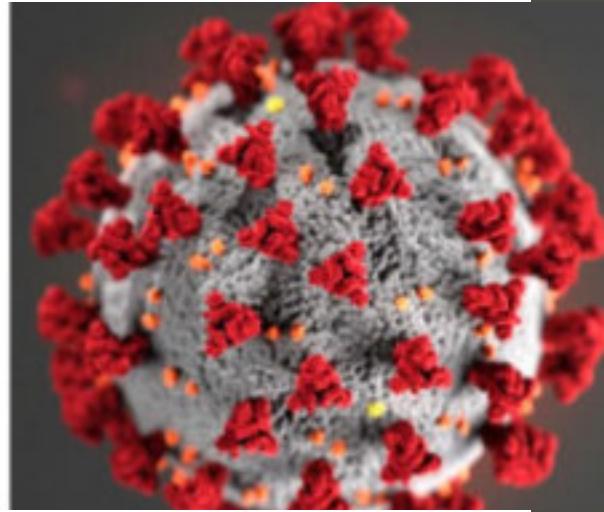
Ibrahima Ba

Coordonnateur du Mouvement pour la diplomatie numérique

Conseiller et chargé de programme à l'agence informatique de l'état du Sénégal ADIE

CONTRIBUTION

LA PROTECTION DE L'EMPLOI EN CONTEXTE DE COVID 19



L'État post-moderne, émasculé par les pouvoirs privés économiques, la philosophie des droits de l'homme et l'individualisme, retrouve sa verdeur. Un nouvel ordre étatique et sociétal s'instaure prenant les blasons d'une légalité d'urgence, s'exprimant, notamment, dans le décret 2020-830 proclamant l'état d'urgence sur le territoire national et la loi d'habilitation 2020-13 du 02 avril 2020. Cette dernière autorise le Président de la République à prendre, pour une durée de trois mois, par le biais d'ordonnances, des mesures qui relèvent du domaine de la loi. Dans le fond, ce texte conforte la rationalité ayant présidé au dessaisissement de l'Assemblée nationale dans le vote de la

loi, cependant que dans la forme, les récriminations citoyennes soulevées, ça et là, à propos de la procédure législative, sont intelligibles. Mais dans le contexte actuel, où l'impéritie se le dispute à l'impréparation, ne faudrait-il pas, comme dans un bal, faire les comptes à la fin ? Le temps de l'action n'étant point concomitant à celui du bilan. La situation actuelle justifie la prise de mesures de sauvegarde d'institutions sociétales fondamentales, il en est ainsi de l'emploi, phénomène collectif par excellence dont l'organisation et la préservation incombent à l'État.

CONTRIBUTION

LA PROTECTION DE L'EMPLOI EN CONTEXTE DE COVID 19

À ce titre, l'ordonnance n°001-2020 aménageant des mesures dérogatoires au licenciement et au chômage technique durant la période de la pandémie du COVID-19,
adopté le 08 avril 2020, en Conseil des ministres, apporte de réponses concrètes à de nombreux salariés inquiets de la préservation de l'emploi ou de leurs revenus. Il est constitué d'un long exposé des motifs suffisamment explicatif de ses motivations et de six articles laconiques.

Sur le licenciement

La crise sanitaire que nous traversons fragilise la thèse d'un droit du travail partisan et protecteur du salarié. L'employeur, se fondant sur l'article L 60 du Code du travail, peut invoquer une difficulté économique ou une réorganisation intérieure afin de procéder à un licenciement collectif ou individuel. Cette permission légale serait de nature à augmenter du chômage à la crise sanitaire, de la crise à la crise. Pour éviter cela, l'État décide d'encadrer la mise en œuvre du droit du licenciement en n'autorisant que le licenciement pour faute lourde. Tout licenciement non justifié par une faute lourde est nul et de nul effet. Plus clairement, du 14 mars 2020 et durant tout le temps de la loi d'habilitation 2020-13 du 02 avril 2020, tout licenciement de salarié est interdit, sauf pour faute lourde. Pour rappel, dans la hiérarchie des fautes, la faute lourde est plus grave que la faute grave. La faute lourde est celle qui est commise avec une intention de nuire.

Sur le chômage technique

L'ordonnance engage les employeurs et les employés, par le biais des délégués du personnel ou des représentants des

salariés, à tout faire afin d'éviter la mise en chômage technique des salariés. Des alternatives à cette mesure sont proposées et s'analysent en la réduction des heures de travail, le travail par roulement, l'anticipation des congés payés, le redéploiement du personnel, le travail à temps partiel. La mise en œuvre de l'une de ces mesures alternatives reste encadrée dans le temps, ne pouvant dépasser le temps de la loi d'habilitation ni entraîner une baisse drastique de la rémunération du salarié. L'ordonnance prévoit que la rémunération du salarié ne saurait être inférieure à 70% de son salaire moyen net des trois derniers mois d'activité. Cette décision a un champ d'application rationae temporis (dans le temps) identique à celui de l'interdiction du licenciement.

Sur la contrepartie

Aussi bien l'État, l'employeur que l'employé est tenu d'une contrepartie. L'ordonnance se veut gagnant-gagnant. Pour l'employeur, sa liberté est restreinte, afin de préserver l'emploi. En contrepartie, il bénéficie, de la part de l'État, de mesures dites d'accompagnement telles que la remise et la suspension d'impôts, le différé de paiement d'impôt et de cotisations sociales, l'appui direct, le remboursement de crédits TVA dans des délais raccourcis.

Concernant l'employé, il doit rester à disposition de son employeur, pendant toute la durée de son inaktivité. Il pourra toujours être occupé à des travaux ponctuels relevant de sa compétence. Le

CONTRIBUTION

LA PROTECTION DE L'EMPLOI EN CONTEXTE DE COVID 19

lien de subordination demeure. Le refus de se mettre à disposition entraîne la perte du droit à une rémunération.

Sur le reste...

Il ne restait plus qu'à l'État de profiter de ce contexte pour organiser, provisoirement, le télétravail, le droit de retrait du salarié et encadrer les départs négociés.

Dans les mesures alternatives au chômage technique que propose l'ordonnance, il n'est nullement mentionné le télétravail, alors qu'il y est fait recours fort opportunément, en cette période. Factuellement, il constitue un palliatif au licenciement et au chômage technique. Un droit efficace, même en période de crise, est celui qui s'abreuve aux sources des réalités sociales vécues.

De même, il aurait été utile de consacrer le droit de retrait du salarié. Ce dernier devrait avoir la possibilité de se retirer d'une situation de travail, s'il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé. L'hygiène, la sécurité au travail étant un soucis permanent des autorités en charge d'en contrôler le respect et la mise en œuvre des recommandations, la situation de crise sanitaire devrait favoriser le droit subjectif du salarié de se retirer de sa relation de travail, si les systèmes de protection sur son lieu de travail sont défectueux lui faisant craindre le pire.

Enfin, les départs négociés, parce que pouvant être suspects, devraient être

suspendus pendant la période de la loi d'habilitation. Exprimant formellement un accord des parties pour une sortie de la relation contractuelle, ils n'en illustrent pas moins, du point de vue substantiel, le pouvoir patronal sur la relation de travail. En cette période de crise, l'ordre public économique doit être préservé par des mesures hardies de protection des couches sociales vulnérables.

Hormis ces quelques bémols et ces espérances déçues, l'ordonnance n° 001-2020 aménageant des mesures dérogatoires au licenciement et au chômage technique durant la période de la pandémie du COVID-19 devrait largement réaliser son dessein de préserver l'emploi, en contexte de crise sanitaire.

Pr. Jean-Louis Corréa

Agrégé des Facultés de Droit, Directeur du Pôle Sciences économiques, juridiques et de l'administration (SEJA), Université virtuelle du Sénégal

CONTRIBUTION

COVID19 AU SÉNÉGAL- L'ETAT DOIT PENSER AUSSI AUX START UPS ET AU SECTEUR INFORMEL !



Il faut savoir que le Sénégal compte approximativement 407882 Unités Économiques. Ce chiffre comprend les PMES PMI, TPE, Start ups & AGR. Il faut aussi noter que le secteur informel au Sénégal participe à plus de 41,6 % du PIB et emploie 48,8% de la population active. La question dès lors que l'on doit se poser est de savoir quelle est leur place dans les mesures d'accompagnement ci-dessous que le Sénégal a pris pour venir en aide à l'économie mais surtout l'économie locale durant cette crise du

COVID19?

Revenant sur les mesures :

302 Milliards seront consacrés au paiement dus aux fournisseurs de l'ETAT 100 Milliards d'appui directs aux secteurs de l'Economie les plus touchés notamment l'hôtellerie, les transports et l'agriculture

La mise en place d'un mécanisme de financement à hauteur de 200 milliards accessible aux entreprises affectées, selon une procédure allégée.

29

Des remises et suspensions d'impôts seront accordées aux entreprises qui s'engageront à maintenir leurs travailleurs en activité pour la durée de la crise, ou à payer plus de 70% du salaire des employés mis en chômage technique pendant cette période.

Le différé des impôts pour les PME qui font moins ou plus de 100 Millions de CA jusqu'au 15 Juillet 2020

La remise partielle de la dette fiscale due par les particuliers et les entreprises à l'ETAT.

En analysant les mesures nous nous rendons compte que les Grandes Entreprises et les PME – PMI faisant

moins ou plus de 100 millions de CA sont prises en compte et nous ne pouvons que nous réjouir de cette batterie d'actions d'accompagnement de la part de l'ETAT. Mais la question qu'il faudra voir et qui est importante à mes yeux est de savoir comment le petit entrepreneur Sénégalais qui vit dans la «day to day» se retrouve dans cette panoplies de mesures? J'en cite quelques exemples (le détenteur d'une AGR, les GIE, le tailleur, le marchand ambulant, le boulanger, le petit commerçant, les officines, les professions libérales, les transporteurs, les maçons, les menuisiers...) Comment ses entrepreneurs vont bénéficier de ses mesures sachant que nous avons une économie en grande partie basée sur le secteur informel. Ce secteur qui en effet emploie plus de 48,8 % de la population active soit plus de 16 % du CA produit par les unités économiques du pays. Et nous savons qu'ils seront fortement impactés eux aussi durant cette crise du COVID19. De mon point de vue personnel je pense qu'il est important que l'Etat puisse mettre en place un mécanisme de refinancement ou de recapitalisation qui va les prendre en compte, ne ce reste que couvrir les besoins en (fonds de roulement de relance) soit en subvention de soutien ou bien en (crédit) assez souple qui forcément ne passera pas par les SFD. A ce niveau j'aimerai attirer l'attention des acteurs sur les taux élevés des SFD et les procédures peu flexibles dont beaucoup

de nos petits entrepreneurs auront du mal à supporter. Il nous faut impérativement prendre en compte cette donne sans cela des milliers de petites unités économiques et AGR vont disparaître après la crise et cela va sans doute accentuer le chômage des jeunes et des femmes.

L'Etat du Sénégal à travers différentes initiatives a déjà consenti beaucoup d'efforts dans le financement des jeunes et de femmes et nous devons réfléchir sur comment consolider les acquis afin qu'il puisse avoir une relance après la crise. Les organes en charge de l'effectivité des mesures devraient commencer à réfléchir sur un plan d'actions de soutien au secteur informel et en même temps devront inclure les représentants des acteurs économiques pour qu'ensemble nous puissions discuter des mesures d'une manière assez pratique. Il faut aussi un dispositif de dialogue public privé pour la gestion des conséquences économiques du virus. Enfin Il faut à tout prix éviter que cela ne soit du «Top down » car c'est l'affaire de tous.

Des conseils aux Entrepreneurs durant cette crise du COVID19.

Aux Start up (ers) je conseillerai d'être plus agile et d'adapter vos modèles économiques durant cette crise. Il vous faut repenser vos produits et la manière dont vous allez les délivrer. Il vous faut aussi voir comment vous pourriez vendre à travers les médias sociaux qui sont à votre portée. Enfin il est important pour les Start up(s) de voir durant cette période comment collaborer avec d'autres acteurs qui sont sur la même chaîne pour outsourcer autant que possible notamment dans la livraison. Ce qu'il faut éviter est de carrément stopper son exploitation et d'attendre la fin de la crise. Car si vous le faites-vous perdrez des parts de marchés mais vous ferez face en même temps à une pression financière qui se traduira en besoin de trésorerie tandis que l'activité ne tournera pas.

Elhadji Ahm Demba BA GAHN
Expert en Entrepreneuriat
Pacra5@hotmail.com



31



INTERVIEW

INTERVIEW - "EN CETTE PÉRIODE DE CRISE COVID-19, L'ETAT DOIT RENDRE INTERNET GRATUIT..." SELON L'EXPERT ABOUBACAR SADIKH



C'est durant des moments difficiles comme la pandémie #Covid-19, que beaucoup de citoyens , voire même des Etats, ont enfin compris l'apport du numérique dans le travail quotidien.

Ce virus aura appris à tous les secteurs d'activités que le monde du web n'est pas uniquement de la théorie mais de la pratique. Depuis lors, les termes télétravail, visioconférence... n'étaient que des mots qui résonnaient dans la tête de plusieurs internautes.

Mais aujourd'hui, c'est devenu une obligation à cause du

32

Coronavirus. Cependant, avec le confinement oblige, rester à la maison avec son téléphone ou sa machine demande une grosse consommation de données (internet). Comment l'Etat peut-il soutenir tout ce beau monde ? Aboubacar Sadikh Ndiaye semble avoir trouvé la solution. L'expert, consultant en transformation digitale, donne des solutions dans cet entretien avec Socialnetlink. Il propose au gouvernement de rendre internet gratuit.

Le digital est- il une solution face au confinement et la progression du

Covid 19?

Oui en effet le digital est une solution intéressante, nécessaire mais pas suffisante. La transformation digitale des entreprises s'accélère à cause du bouleversement des modèles de production et de « business model ». Donc, le digital est une solution intéressante car, grâce à Internet on peut connecter des sites/ personnes distants et ainsi permettre une communication, une continuité du travail pour les entreprises, un fonctionnement de l'école avec le e-learning ou une interaction entre

l'administration et un usager du service public en ligne.

Le recours au digital est nécessaire surtout dans les situations de confinement partiel ou total car certaines activités professionnelles, administratives et de la vie plus globalement ne peuvent pas s'arrêter sinon ce serait le KO total.

Par ailleurs, elle n'est pas suffisante surtout dans nos pays ou tout le monde n'est pas connecté. Certains sont connectés et d'autres n'ont pas d'accès à internet ou ne savent pas l'utiliser. Pour cette niche (de la population) très importante et déconnectée pour des raisons géographiques ou liées au pouvoir d'achat, il faut utiliser les canaux de communication, de sensibilisation classique pour empêcher la propagation du virus.

Qu'entendez-vous par canaux classiques, vous parlez de la radio et la TV ?

Oui la radio et la TV mais surtout les systèmes de communication communautaires qui sont dans nos quartiers et qui servent de canaux de proximité. Face au confinement qui empêche toute campagne de sensibilisation de type marketing social direct, les autorités gouvernementales et locales doivent harmoniser leurs stratégies pour utiliser les radios des

lieux de culte.

Il y a une radio dans presque chaque quartier de Dakar et du Sénégal et parfois plusieurs mosquées dans un seul quartier. Et ce canal est utilisé 5 fois par jour pour faire l'appel à la prière et donc cinq occasions pour rappeler et passer un message de sensibilisation et de prudence. C'est également le cas de l'église et des lieux de culte catholique qui peuvent servir de relais pour alerter et toucher les communautés sans les regrouper.

Faisons passer les messages de sensibilisation et d'alerte après chaque appel à la prière et dans au moins deux langues afin de mieux toucher les populations.

Dieu (sli) est lui-même communication, LUI qui nous a envoyé des messagers et des livres, des siècles et des siècles.

Et pour Internet, quelle est la meilleure utilisation en cette crise pour freiner la propagation ?

Tout d'abord l'Etat doit mettre en place une stratégie digitale globale en impliquant les divers acteurs comme le corps sanitaire, les forces de l'ordre et les populations. Lutter contre la prolifération de fausses infos et surtout les fake-news.

En collaboration avec les opérateurs, l'ADIE doit faciliter l'accès à

l'information sur Internet avec la possibilité de se connecter aux différents sites de démarches administratives gratuitement et cela sans disposer de pass, de forfait ou de ligne internet. Cela permettra de motiver les usagers du service public en ligne à aller vers l'e-administration et ainsi éviter d'encombrer les services ou de créer des regroupements de personnes.

En cette période de crise, l'Etat doit rendre internet gratuit pour permettre aux citoyens de s'informer à temps réel. Cela, en mettant en place un portail d'informations avec une App dédiée à la lutte contre le Coronavirus, accessible sans frais de connexion internet et disponible en plusieurs langues avec du contenu vérifié et adéquat. Grâce à l'inbound marketing (social), les services en charge de l'information peut s'adresser aux cibles en leur offrant une meilleure expérience usager du service public en ligne à côté de WhatsApp, Facebook et Youtube qui sont des plateformes utiles certes mais très généralistes.



LES FAKE NEWS: L'AUTRE “PANDÉMIE” SUR INTERNET

Ces temps-ci, une information circule sur les réseaux sociaux comme quoi, pour faire respecter le confinement en Russie en cette période du coronavirus, le président Poutine aurait fait sortir huit cent mille (800 000) tigres sur le territoire national.

Une recherche rapide sur internet nous a permis de comprendre qu'aujourd'hui, le nombre total de tigres dans le monde est inférieur à cinq mille (5000). D'où viennent donc tous ces tigres.

Lire la suite dans notre site web

S

SUIVEZ L'ACTUALITÉ TECHNOLOGIQUE SUR VOTRE SMARTPHONE

A blurred photograph of a woman with dark hair, wearing a white lab coat over a grey top, working in a laboratory. She is focused on a task on a bench, with various pieces of equipment and supplies visible in the background.

INITIATIVES PERSONNELLES

INITIATIVES PERSONNELLES

ABDU, UN CHATBOT QUI VOUS DIT TOUT SUR LE CORONAVIRUS

« Chat » comme discussion en ligne et « bot » comme robot. Le chatbot, connu aussi sous le nom d'« agent conversationnel », est un logiciel programmé pour simuler une conversation.

À l'initiative du jeune Alioune Badara Mbengue, co-créateur de la poubelle intelligente Mbal-IT, Abdu est chatbot qui a comme principales missions de fournir des informations sûres, utiles et en temps réel sur le Corona Virus (COVID19) au Sénégal.



36

INITIATIVES PERSONNELLES

UN PORTAIL D'INFORMATIONS VIA CODE USSD

L'AfricaMobile est une structure spécialisée dans la fourniture de services mobiles innovants (SMS – USSD – VOIX – AIRTIME) aux entreprises.

Pour contribuer dans la lutte contre le coronavirus, elle a mis en place un portail d'information sur le Coronavirus. Ce portail est accessible via le #2121# peu importe ton opérateur téléphonique.

Cependant, un problème de traitement des données personnelles collectées a été relevé par certains tweeters soucieux de la protection des données personnelles des Sénégalais. Ces derniers se demandent si l'AFRICAMOBILE a obtenu un quitus délivré par la CDP avant de lancer ce portail.

Quoi qu'il en soit, ce portail participe à renforcer la sensibilisation sur le covid 19.

TAPEZ
#2121#

INITIATIVES PERSONNELLES

ESP: DES ÉTUDIANTS CRÉENT UN ROBOT POUR DÉLIVRER DU GEL

Les “génies” de l’Ecole Supérieure Polytechnique de l’Ucad (ESP) s’illustrent encore : après le gel hydro alcoolique, Les étudiants de l’ESP s’illustrent encore. Ils ont créé un robot qui va délivrer du gel automatiquement.

La particularité du robot est qu'il peut comprendre les commandes en français, anglais, wolof et en pulaar, avec la possibilité d'intégrer d'autres langues nationales dans les semaines à venir



INITIATIVES PERSONNELLES

OPENCovid19, UNE PLATE-FORME DE DONNÉES OUVERTES SUR LA PANDÉMIE

Les outils numériques sont actuellement les meilleurs moyens dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Le Sénégalais Mamadou DIAGNE, un militant de l'open source a lancé Open-Covid19, une initiative numérique, basée sur des outils gratuits pour aider et accompagner les populations dans la lutte contre cette crise sanitaire.

Selon Mamadou DIAGNE l'heure est à l'entraide locale et mondiale. Beaucoup de personnes réfléchissent à accompagner l'effort des médecins, de l'état, les écoles... L'une des meilleures manières de le faire est d'ouvrir les données pour se partager les meilleures idées... J'ai lancé ouvertement ce projet pour que d'autres pays l'utilise et l'améliore »

Hébergé sur Github, le projet est composé de deux parties, une concernant l'open data et une seconde sur la fabrication d'outils.

Open Data

Covid19 Tableau de bord, Tableau de



10 Projets

11 Contributeurs

Rejoignez-nous sur [/OpenCOVID19-Senegal](#)

bord de suivi de l'épidémie de coronavirus.

Covid19 Data, Données de l'épidémie de coronavirus au Sénégal

Scraping cartosantesen, Extraction données situation du Covid-19 au Sénégal/Desktop

39

Fabrication

Presse gel antiseptique automatique, un dispositif de distribution de gel antiseptique automatique, sans besoin d'appuyer sur la bouteille car on c'est bien que le virus se transmet facilement à travers les objets donc mieux vaut éviter de les toucher.

Alors si vous êtes informaticien, passionné du numérique, rejoignez le mouvement sur Github.

CLIQUEZ ICI



INITIATIVES PERSONNELLES

ASSOCIATION DES BLOGUEURS SANTÉ EN AFRIQUE

La Ligue Africaine des Blogueurs en Santé, Population et Développement (LAB SANTE) est née de la volonté commune des acteurs de la santé et des professionnels africains du numérique, de combiner leurs efforts pour réaliser des objectifs de développement. Dans le cadre de la lutte contre la Pandémie, **SanteLab** a lancé une série de formation à l'endroit du personnel de Santé dans le but d'améliorer leurs compétences dans le cadre de la santé digitale.



www.santelab.org



Contacts : (+221) 77 462 59 76 / 77 630 44 39 / 77 659 11 11 - E-mail : info@santelab.org



Secteur public comme secteur privé, tous, se sont tournés vers le numérique pour travailler à distance comme pour continuer à communiquer, échanger avec les populations. En commémoration de la célébration des 60 ans d'indépendance du Sénégal et, en soutien aux mesures prises par l'Etat et à la solidarité agissante de la communauté nationale, NIC Sénégal fait une exonération totale des frais de redevances d'enregistrements de noms de domaines en .sn. .

Cette exonération entre aussi dans le cadre d'une contribution aux réponses numériques, dans tous les secteurs d'activités, apportées aux mesures de confinement liées à la lutte contre le codiv-19. Lire aussi: Alex Corenthin de NIC Sénégal: " Nous allons alléger et simplifier l'obtention des noms de domaine .sn"

Le NIC Sénégal porte à la connaissance des sociétés, structures et personnes voulant contribuer via Internet à l'effort collectif de lutte contre cette pandémie et de ses effets économiques et sociaux sur la société (information, commerce en ligne, télétravail, e-santé, e-éducation, e-formation, etc ...) qu'entre le 1er et le 4 avril 2020, une exonération totale des frais de redevances d'enregistrements de noms de domaines en .sn créées par

les titulaires résidents au Sénégal, est accordée

[Saut de retour à la ligne]à tous les Bureaux d'Enregistrements agréés. Une mesure prise en partenariat avec tous les Bureaux d'Enregistrements agréés sous la condition de répercuter celle-ci aux demandeurs ayant une adresse physique sur le territoire national. Obtenez votre nom de domaine en cliquant sur ce lien :

<https://www.nicsenegal.sn/independance-day/>



RECHERCHE

4 ENSEIGNANTS CHERCHEURS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS CONÇOIVENT UN RESPIRATEUR ARTIFICIEL

À l'heure actuelle, le Sénégal ne compte aucun malade en réanimation. Après le décès de l'ancien président de l'Olympique de Marseille, Pape Diouf, au centre des maladies infectieuses de Fann et l'évacuation du "second cas grave" en France, les malades sous traitement dans les différents centres dédiés ne sont pas dans un état sérieux qui nécessiterait l'utilisation de respirateur artificiel. Cette machine est, aujourd'hui, la plus convoitée au monde de par son caractère précieux quand les malades de Covid-19 arrivent à un stade assez grave. Une équipe de quatre Enseignants- chercheurs vient de mettre au point un Respirateur artificiel à moindre coût qui pourrait sauver le Sénégal d'un hécatombe dans les prochains jours...



42

Dans les pays développés comme la France, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis où les malades se comptent par milliers, c'est devenu l'appareil indispensable à se doter à tout prix pour sauver des vies. Au Sénégal, le Professeur Moussa SEYDI a informé ce jeudi de la disponibilité de 10 respirateurs pour d'éventuels cas sérieux. Un stock qui pourrait vite se révéler insuffisant si jamais le nombre de personnes contaminées explose dans les jours à venir.

À 70 kilomètres de Dakar, quatre enseignants-chercheurs qui servent à l'École Polytechnique de Thiès ont créé un prototype

S
E
I
E
T

de respirateur artificiel qui pourrait aider le Sénégal à éviter le pire. Il s'agit des Docteurs Ibrahima GUEYE (EPT), Ahmed Mouhamadou WADE (EPT), Mamadou Lamine DIAGNE (Université de Thiès) et Ousmane SEYDII (EPT).

LE SAVIEZ-VOUS?



43

DAKAR

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE (ESP) DE DAKAR PRODUIT SON PROPRE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE.

Les techniciens, docteurs, laborantins et étudiants du département Génie Chimique et Biologique Appliquée (GCBA) ont produit des centaines de flacons de 500 ml de gel en contribution dans la lutte contre la COVID-19.



Ministère de la Santé
et de l'Action Sociale



OPTIC
Organisation des Professionnels
des Technologies de l'Information et de la Communication



OBJECTIF 0 NOUVEAU CAS

#DAANCovid19

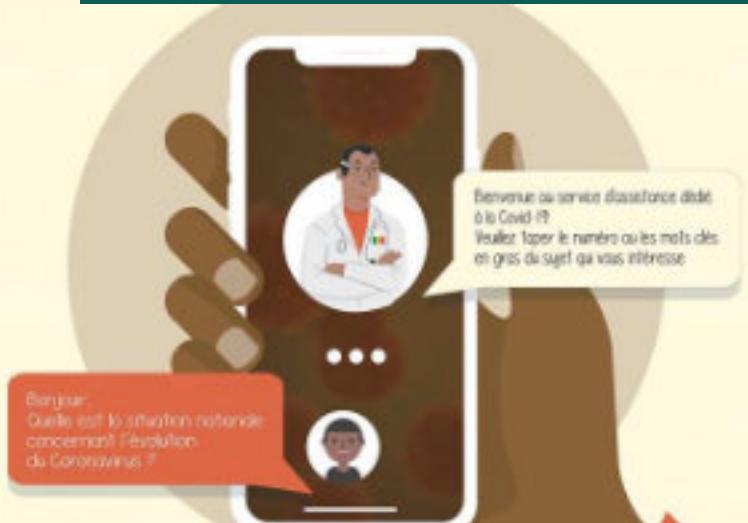
44

LA RIPOSTE DIGITALE CONTRE LE COVID-19 DU MSAS

Sous la coprésidence du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS), du Ministère de l'Économie Numérique et des Télécommunications (MENT) et de l'Organisation des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication (OPTIC), le Comité de Pilotage de la Riposte Digitale accompagne toute solution digitale utile permettant aux autorités sanitaires d'accroître de manière décisive la performance de gestion de la pandémie COVID-19. www.daancovid19.sn



LE GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL LANCE UN SERVICE D'INFORMATION SUR LE CORONAVIRUS SUR WHATSAPP .



Le Gouvernement du Sénégal lance un service d'information sur le coronavirus sur WhatsApp

Dakar, Sénégal - 10 avril 2020 : En réponse à l'épidémie de coronavirus (COVID-19), le Ministère de la santé et de l'action sociale du Sénégal, avec le concours de l'**Agence**

d'Informatique de l'Etat (ADIE), lance "Dr Covid", un service d'information sur le coronavirus sur WhatsApp. Ce nouveau service - dont l'utilisation est gratuite - vise à fournir dans un délai rapide des informations et des conseils officiels fiables sur le coronavirus et ce faisant, à lutter contre la propagation de la désinformation sur le coronavirus au Sénégal.

45

Le service d'information sur le coronavirus est un service de "chatbot" automatisé qui permettra aux citoyens d'obtenir auprès du ministère de la santé des réponses aux questions les plus courantes sur le coronavirus, 24h/24. Le service fournira des informations sur des sujets tels que la prévention et les symptômes du coronavirus et vise à lutter contre les fausses nouvelles sur la plate-forme.

Pour utiliser le service d'information sur le coronavirus sur WhatsApp, il suffit d'enregistrer le numéro +221 76 600 05 26 dans vos contacts téléphoniques ou de cliquer sur ce lien, puis d'envoyer un message texte avec n'importe quel mot dans un message WhatsApp pour démarrer la conversation.

INTERNATIONAL

COVID-19: LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE FUNDRAISING POUR FINANCER DES PROJETS EN GUINÉE ET AU SÉNÉGAL

Tous les moyens sont bons pour participer à la lutte contre la propagation de la pandémie #Covid-19. C'est ce que de jeunes entrepreneurs, conscients du danger qui guette l'Afrique durant ces moments difficiles, ont compris. Ainsi, pour apporter leur pierre à l'édifice, ils viennent de lancer une nouvelle plateforme de Fundraising dénommée fundstopcovid19.com.

L'objectif est de pouvoir collecter 25.000 dollars pour venir en aide et en appuyant les différentes initiatives sociales et solidaires déjà en cours, au Sénégal et en Guinée. Une façon concrète de s'entraider pour survivre ensemble dans cette période de lutte contre la propagation du Coronavirus en Afrique de l'Ouest.

L'idée vient du jeune entrepreneur El Hadji BA, fondateur de la Startup SUITE. Il travaille sur le projet avec une dizaine de volontaires dans les deux pays. Selon lui "à ce stade nous avons réussi à obtenir environ 2.000\$. Nous serons ravis d'avoir votre soutien. Il n'y a pas de petit montant".

La campagne est déjà lancée sur les deux plateformes à savoir Facebook.com et Leetchi.com. Mais selon son initiateur, les donateurs peuvent contribuer par transfert d'argent (Orange Money, MTN Momo, Wari) ou directement via Paypal.

Par Orange Money, WARI, MTN Momo :
-Senegal : au +221 77 234 45 40
Ou WARI (Cheikh Oumar Dabo)
-en Guinée : +224 627 00 00 04 / 666 95 78 49



Pour éviter l'usage des fonds à des fins personnelles ou les cas de fraude, la plateforme exigera des documents de preuve tels que, les documents juridiques des structures accompagnées, les factures des prestataires ou vendeurs et tout autre élément de preuve jugé nécessaire ...

Pour plus de détails vous pouvez consulter le site web

Challenge Ideathon



<https://africavsvirus.com/fr>

INTERNATIONAL

TUNISIE: DES ÉTUDIANTS SÉNÉGALAIS DÉVELOPPENT UNE APPLICATION POUR L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE



Les initiatives sénégalaises pour la lutte contre la pandémie #Covid19 se multiplient partout en Afrique. En Tunisie par exemple, des étudiants sénégalais ont récemment développé une application pour l'enseignement à distance afin de résoudre les défis auxquels sont confrontés les établissements d'enseignement?

L'idée est venue du jeune Daouda Niang résidant en Tunisie, cofondateur de l'association lafrics (leaders africains conscients) et fondateur de plusieurs solutions digitales (Emedecine.....).

Il s'agit d'"Une solution de télé-formation, entièrement personnalisée, qui s'adapte aux nouveaux standards de l'éducation moderne: apprentissage interactif et système de classe virtuelle (visioconférence et tableau blanc)".

<https://lms.tik.website/>

ÉCONOMIE

COVID19- LE MINISTRE DU COMMERCE LANCE DEUX PLATE-FORMES



Le Ministère du Commerce et des PME en collaboration avec Gainde2000, a lancé deux plate-formes de commerce électronique. Une plate-forme destinée aux denrées de première nécessité Une autre pour une Cartographie sur les stocks de denrées de première nécessité.

48

En conséquence, elles permettront à l'État, particulièrement au Ministère chargé du Commerce et ses services, de disposer d'un outil leur permettant de renseigner et de connaître à temps réel l'état du stock en denrées de première nécessité, mais également, d'avoir une base efficace pour la régulation des prix.



Ministère du Commerce et des PME

200 milliards pour les Entreprises affectées



- ! Remboursement des crédits de TVA
- ! Remises et suspensions d'impôts
- ! Différé des impôts et taxes jusqu'au 15 juillet 2020.
- ! Prolongation du délai général de paiement de la TVA
- ! Suspension du recouvrement de la dette fiscale et douanière des entreprises
- ! 302 milliards seront consacrés au paiement dus aux fournisseurs de l'Etat





**~100K
PERSONNES NOUS LISENT
TOUS LES MOIS**

**ET
VOUS?**

Directeur de publication

Basile Niane

Rédacteur en Chef

Seydou Badiane

Marketing & PAO

Ahmed Y. BA

Rédacteurs / Contributeurs

Raphael R. Ndong, Seydou Badiane

Ababacar Sadikh Ndiaye,

Elhadji Ahm Demba BA GAHN,

Pr. Jean-Louis Corréa,

Ibrahima BA

WhatsApp Info IT News +221 78 107 10 10

Téléphone : +221 33 827 27 01

www.socialnetlink.org



SOCIALNETLINK.ORG

Le lien vers l'actu IT africaine

COVID
CORONAVIRUS

19